

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité Petite-Rivière-Saint-François

Date du scrutin 2025-11-02

Par cet avis public, Stéphane Simard, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8h30 à 12h00	13h00 à 16h00
Mardi	De 8h30 à 12h00	13h00 à 16h00
Mercredi	De 8h30 à 12h00	13h00 à 16h00
Jeudi	De 8h30 à 12h00	13h00 à 16h00
Vendredi	De 8h30 à 12h00	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 15 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Geneviève Morin.
6. Les adjointes suivantes ont été désignées pour recevoir des déclarations de candidature : Geneviève Morin.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjointe) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Stéphane Simard, CPA, DMA, président d'élection

Adresse 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François (Qc), GOA 2L0

Téléphone : 418-760-1050, poste 6102

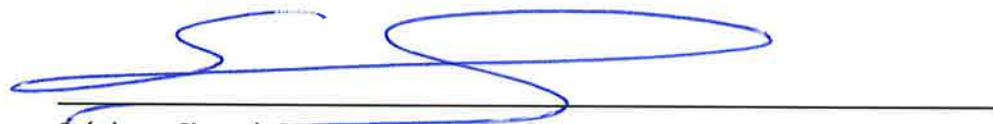
Geneviève Morin, Adjointe

Adresse 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François (Qc), GOA 2L0

Téléphone : 418-760-1050, poste 6107

Signature

Donné à Petite-Rivière-Saint-François, le 15 septembre 2025



Stéphane Simard, CPA, DMA

Président d'élection